



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

conséquences de l'épisode de canicule sur la viticulture

Question au Gouvernement n° 2128

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE L'ÉPISODE DE CANICULE SUR LA VITICULTURE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Dumas.

Mme Françoise Dumas. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue de l'Hérault Jean-François Eliaou, s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Jeudi et vendredi derniers, le Gard a connu un épisode de canicule inédit. Le record de chaleur national y a été battu, avec une température atteignant 45,90 C. Quatre départements du Sud-Est, le Gard, l'Hérault, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, ont été placés en vigilance rouge canicule – une première en France.

Avant toute chose, je tiens à saluer l'action décisive des pompiers, qui ont dû simultanément porter assistance aux personnes mises en danger par les fortes chaleurs et lutter, au péril de leur vie, contre soixante départs de feu ayant ravagé plus de 550 hectares. Dans ma circonscription, une dizaine d'habitations et plusieurs hangars agricoles ont été ravagés. Quatre chevaux ont même péri dans les flammes.

Les fortes chaleurs ont également endommagé les cultures. Dans le sud du département, des vignes ont été littéralement carbonisées sur pied, comme passées au chalumeau. Selon les endroits, les pertes qui en résultent représentent 40 % à 100 % des plants. De mémoire d'exploitant, c'est la première fois qu'un tel phénomène se produit. L'arboriculture, très présente dans le Gard, est aussi lourdement affectée par cet épisode caniculaire.

Les agriculteurs dépendent directement des événements climatiques. Ils subissent de plein fouet le dérèglement en cours, et en sont les victimes humaines et économiques.

Monsieur le ministre, comment comptez-vous répondre à la détresse de nos agriculteurs, qui ont été si violemment touchés par la canicule, et dont je vous sais si proche ? Nous devons leur témoigner notre solidarité. Quelle est votre stratégie à long terme pour protéger notre agriculture et pallier la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Au nom du Gouvernement, je tiens à témoigner toute notre sympathie et notre empathie aux citoyens qui ont été lourdement touchés par cet épisode de canicule, de même qu'aux agriculteurs qui ont subi d'importantes pertes.

Je tiens également à saluer les services de secours et les sapeurs pompiers, qui ont joué un rôle déterminant dans la lutte contre ces incendies. Voilà une démonstration supplémentaire de l'importance que revêtent les

services publics dans nos territoires, en particulier ruraux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Comme vous le soulignez, madame Dumas, nous sommes en proie à un dérèglement climatique qui obligera l'agriculture à changer sa façon de voir les choses. À cet égard, j'identifie trois axes prioritaires.

Tout d'abord, il est indispensable de mener un travail de prévention. Nombre de filières agricoles doivent mieux s'équiper à cet égard – avec, par exemple, des filets pare-grêle dans l'arboriculture. Nous conduirons ce travail de prévention et essayerons de l'inscrire dans la nouvelle politique agricole commune.

Ensuite, nous devons agir en termes de réparation. J'ai lancé une grande réflexion avec l'ensemble du monde agricole, des assurances et des banques afin d'envisager la mise en place d'une assurance généralisée destinée aux agriculteurs, dans un cadre collectif. Aujourd'hui, l'agriculture est la seule activité économique où l'assurance n'est pas obligatoire. Seuls certains agriculteurs souscrivent une police. Nombre d'entre eux n'en ont d'ailleurs pas les moyens, puisque leurs revenus ne leur permettent pas même de vivre. C'est en partant des revenus que nous pourrions lancer une dynamique favorable en la matière.

Enfin, et nous en avons débattu ce matin avec l'ensemble des responsables agricoles, nous devons réfléchir à la nouvelle agriculture que nous voulons mettre en place. Je lance une grande consultation à ce sujet auprès du monde agricole. Bien évidemment, les parlementaires y seront associés. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Pierre Cordier. Quel baratineur !

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Dumas](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2128

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 juillet 2019](#)